

- 42<sup>e</sup> arr. MM. Denizot, Dumas, Terrillon.  
 43<sup>e</sup> — Combes, Bouvery, Melliet.  
 44<sup>e</sup> — Héligon, Neigre, Perrin.  
 45<sup>e</sup> — Jobbé-Duval, Deck, S. Michel.  
 46<sup>e</sup> — Marmottan, A. Chaudet, Seveste.  
 47<sup>e</sup> — Villeneuve, Cacheux, Malon.  
 48<sup>e</sup> — Lafont, Dereure, Jaclard.  
 49<sup>e</sup> — Miot, Quentin, Oudet.  
 20<sup>e</sup> — Millière, Flourens, Lefrançais.

Il y eut malheureusement, dans quelques quartiers, des abstentions regrettables. Certains adjoints furent nommés par une véritable minorité, par exemple dans le quatorzième arrondissement. On se déshabitua déjà de voter. On s'abstenait, ce qui est une manière fatale d'abdiquer, de laisser faire.

Une des élections les plus débattues et qui servit en quelque sorte de terrain de combat, pendant ces jours de lutte par le scrutin, fut l'élection du maire du neuvième arrondissement. Après le départ de M. Ranc pour la province, M. Gustave Chaudey avait été nommé maire de cet arrondissement, où l'idée républicaine comptait de nombreux adversaires. On opposa à M. Chaudey un avocat d'un rare mérite, honnête homme, mais dont les opinions se rapprochaient beaucoup plus du simple libéralisme que de l'idée nettement républicaine. Autour du nom de M. Desmarest se groupèrent les partisans de la monarchie et M. Gustave Chaudey fut battu. Quelques jours plus tard, M. Étienne Arago nommait Chaudey adjoint à la mairie de Paris, en remplacement de M. Henri Brisson et de M. Charles Floquet, démissionnaires au lendemain du 31 octobre. Plus d'un blâma cette nomination qui appelait à la mairie centrale un homme que les électeurs d'une mairie d'arrondissement venaient de rejeter; mais M. Étienne Arago voulait justement par là répondre à l'élection de M. Desmarest par le choix de Gustave Chaudey dont le nom signifiait nettement *république et démocratie*.

Cependant, que devenaient, pendant ces élections municipales, les propositions d'armistice? On peut aujourd'hui dire la vérité. Paris, cruellement surpris par la chute de Metz, troublé par les événements du 31 octobre, acceptait tout bas, non point la capitulation dont le nom lui faisait horreur, mais bien cet armistice dont le général Trochu avait pris soin dans une proclamation aux *Gardes nationales de la Seine* d'indiquer les conditions :

« ... La proposition d'armistice, inopinément présentée par les puissances neutres, a été, disait-il, interprétée, contre toute vérité et toute justice, comme le prélude d'une capitulation, quand elle était un hommage rendu à l'attitude de la population de Paris et à la ténacité de la défense.

« Cette proposition était honorable pour nous;

le gouvernement lui-même en posait les conditions dans des termes qui lui semblaient fermes et dignes. Il stipulait une durée de vingt-cinq jours au moins — le ravitaillement de Paris pendant cette période, — le droit de voter, pour les élections de l'Assemblée nationale, aux citoyens de tous les départements français (1). »

Le général Trochu faisait remarquer ensuite combien les propositions d'armistice différaient des conditions précédemment faites par l'ennemi : quarante-huit heures de durée effective, point de ravitaillement, le gage d'une place forte, l'interdiction aux citoyens d'Alsace et de Lorraine de prendre part au vote. Ce dernier point n'était malheureusement que pour la forme et la Prusse devait plus tard accorder aux Alsaciens et aux Lorrains ce droit de vote qui n'était que le droit d'assister en spectateurs, au déchirement de leur patrie ou encore le droit de prendre part à leur propre suicide.

Paris, pendant plusieurs jours, crut alors à la possibilité d'un armistice honorable. Sur ce point encore, les mots ne semblaient pas clairs à la majorité de la population. Beaucoup, dans ce mot, *l'armistice*, ne lisaient que cet autre mot : la *capitulation* et, tandis que les humbles, les petits, les naïfs, ceux qui aiment leur pays, s'en affligeaient, les autres s'en réjouissaient tout bas, affamés de ravitaillement. Il y eut, en ces heures troubles et sombres, des choses honteuses. Depuis que les vivres étaient rares, les épiciers, les charcutiers cachaient des provisions secrètes, accapareurs de denrées, Schylocks banals vivant de la détresse publique. Or, dès que la possibilité d'un armistice se fit jour, aux vitrines de ces marchands les denrées inconnues se montrèrent, du beurre, des œufs, des pâtés. Paris pouvant être ravitaillé, il fallait vendre en hâte les vivres mis en réserve. Quelle honte, cette spéculation hideuse et de quel nom faut-il appeler ceux qui ramassent la fortune

(1) Une note du *Journal officiel* avait dit déjà, le 31 octobre :

« Le public ne doit pas se méprendre sur le caractère de la proposition d'armistice qui émane des puissances neutres. « Cet armistice n'est point le commencement d'une négociation de paix; il n'a qu'un but, nettement défini : la convocation d'une assemblée pour mettre la France en mesure de décider de son sort dans la crise où l'ont précipitée les fautes du gouvernement déchu.

« L'armistice, tel qu'il est proposé, ne saurait porter aucun préjudice à la France : il est subordonné à des conditions que le gouvernement de la défense nationale avait précédemment demandées, lors de l'entrevue de Ferrières : le ravitaillement et le vote par la France tout entière.

« Le gouvernement de la défense nationale n'a absolument rien à changer à la politique qu'il a proclamée à la face du monde; il est convaincu d'avoir exprimé la résolution du pays tout entier; il ne doute pas que les élus de la France, réunis à Paris, ne ratifient solennellement son programme et il a plus que jamais le ferme espoir que la justice de notre cause sera finalement reconnue par toute l'Europe. »

dans l'éroulement de la patrie, dans la souffrance, dans le malheur public?

Les réunions populaires protestaient contre l'armistice, et un homme se trouvait alors en butte aux attaques les plus acharnées des orateurs qui voulaient la guerre. C'était l'homme d'État illustre qui, après avoir tout haut déconseillé l'expédition désastreuse du Rhin, s'était attiré la haine des derniers serviteurs de l'Empire et, prudent, effrayé de l'avenir, avait tenté de laisser, au 4 septembre, retomber sur l'Empire le poids de cette terrible responsabilité. Patriote avant tout, absolu patriote, M. Thiers avait accepté du gouvernement de la défense, au lendemain de la proclamation de la République, la mission spéciale de chercher à travers l'Europe des alliances à la France. Mission pénible et que n'eût certes pu remplir un politique qui n'eût pas eu l'autorité de M. Thiers devant les chancelleries européennes. L'envoyé de la France ressemblait quelque peu, à cette heure douloureuse, à l'envoyé de la République de Venise demandant en 1849 du secours contre la redoutable Autriche. L'aigle de Prusse nous rongait le cœur. « S'approche-t-on du lion quand il déchire sa proie, » disait alors un journal autrichien. Isolés, abandonnés, délaissés, il fallait un esprit habile et un vrai Français pour nous ramener la sympathie. M. Thiers essaya d'être cet homme, et on vit, spectacle inaccoutumé, un vieillard se mettre en chemin à travers l'Europe terrifiée des succès de l'Allemagne, satisfaite peut-être intérieurement de notre chute, on le vit, allant à Londres, à Saint-Petersbourg, à Vienne, à Florence, déployant une activité prodigieuse, montrant aux gouvernements les dangers à venir, leur parlant des succès passés, des nécessités présentes, on le vit s'acquitter de cette tâche qui devait peser à son cœur. C'est ce que certains appelaient *aller mendier l'appui des puissances*.

Nous ne pouvons encore connaître les détails de cette patriotique mission de M. Thiers. Lui seul peut-être pourrait la raconter et, après avoir été capable de la mener jusqu'au bout, serait capable d'en écrire les péripéties. Sans doute nous apprendrons plus tard comment l'Europe accueillit l'envoyé de la France et l'Europe saura aussi ce que lui coûtera son maladroit égoïsme et son triste abandon d'un grand peuple qui savait mieux l'aimer encore et mieux la servir dans ses destinées qu'il n'avait su la combattre et la vaincre.

Pourtant, on peut, dès à présent, fixer quelques traits du voyage de M. Thiers. En quittant Paris, le chargé d'affaires de cette République française dont il allait devenir le président, se rendait à Londres. Il y était reçu par lord Granville, M. Gladstone et la reine. Du résultat de ses conversations avec les ministres anglais, rien n'a transpiré alors;

le bruit avait même couru que le Foreign-Office avait repoussé poliment toute ouverture de la part de la République française.

De Londres, M. Thiers s'était transporté à Saint-Petersbourg où, dans une entrevue qu'il obtint du czar, il réussit à faire revenir le souverain de la Russie de sa prévention contre la nouvelle forme de gouvernement de la France.

— Pourquoi n'avoir pas confiance en la République française, lui dit-il, lorsque votre plus sûr allié est une République : la République américaine?

Le journal, auquel nous empruntons ces détails, affirme qu'Alexandre II sourit. Ce fut sa seule façon de nous venir en aide.

M. Thiers se rendit ensuite à Vienne, puis à Florence.

A ce moment, l'Italie, notre ancienne alliée, avait environ 240,000 hommes de troupes solides. M. Thiers demandait un secours de 100,000 soldats destinés à opérer sous Lyon, de concert avec les 40,000 Français qui se trouvaient réunis dans cette ville.

Le plan de M. Thiers, a écrit M. Hector Pessard, bien informé sur toutes ces questions diplomatiques, ce plan était de ceux qui commandent l'attention. M. Thiers exposait à Victor-Emmanuel que l'armée italienne descendant des Alpes par des routes italiennes ou françaises et s'appuyant sur une place de premier ordre, pouvait en toute sécurité opérer la diversion qu'on attendait d'elle.

« — De deux choses l'une en effet, ou les Prussiens, effrayés, marchaient sur Lyon, et dans ce cas, ils devaient lever le siège de Metz et laisser libre de ses mouvements le maréchal Bazaine; ou bien, ils s'obstinaient à maintenir l'investissement de Metz, et, dans ce cas, quelle action n'aurait pas eue une armée excellente de 140,000 hommes, pouvant, dès le début de la campagne, tenter les opérations engagées plus tard par Bourbaki, et ayant, en tout cas, une ligne de retraite sûre, protégée par des places de guerre à peu près inexpugnables? »

« Il faut le dire, ajoute M. Pessard, le roi Victor-Emmanuel, entraîné par la patriotique éloquence de M. Thiers, ému au souvenir des dettes de gratitude contractées par l'Italie vis-à-vis de la France, approuva sans réserve les projets de M. Thiers. Mais, roi constitutionnel, pouvait-il prendre une résolution sans consulter ses ministres? Assurément non. Seulement, il dit à M. Thiers qu'il le ferait assister au grand conseil qu'il venait de convoquer, et que là, devant tous ses ministres et ses principaux généraux réunis, le représentant de la France exposerait lui-même ses raisons.

« Le roi Victor-Emmanuel tint fidèlement sa promesse. M. Thiers, introduit dans le conseil, y plaida pendant de longues heures la cause de la

France et put croire un instant qu'elle était gagnée, car tous les militaires approuvèrent son plan. Les ministres seuls reculèrent. Selon eux, la nation italienne voulait la paix et le maintien d'une stricte neutralité.»

M. Thiers quitta Florence, attristé, et revint à Tours, auprès du gouvernement.

A Tours, après avoir rendu compte de sa mission, il attendit l'effet de la promesse que lui avait faite le czar d'obtenir du roi de Prusse un sauf-conduit qui lui permit de venir conférer avec le gouvernement de Paris des conditions d'un armistice pendant lequel la France nommerait une Assemblée nationale.

Le sauf-conduit fut accordé et M. Thiers se remit en route.

A Mer, M. Thiers, accompagné de M. Paul de Rémusat, son secrétaire particulier, monta dans une chaise de poste conduite par des postillons prussiens et attelée de chevaux prussiens. Ceux qui l'ont vu lorsqu'il aperçut les premiers soldats ennemis ont parlé de ses sentiments de douleur indignée (1).

A Orléans, l'évêque Dupanloup prêtait à son collègue de l'Académie française sa calèche épiscopale pour continuer sa route.

A Versailles, M. de Moltke attendait M. Thiers.

M. Thiers, qui avait une heure et demie ou deux heures à séjourner à Versailles, s'entretenait avec le chef d'état-major de l'armée prussienne de choses étrangères à la politique, lorsque M. de Bismarck, sans se faire annoncer, pénétra dans la pièce où se tenaient les deux interlocuteurs.

« M. de Bismarck, raconte la *Liberté*, vint à M. Thiers et le salua.

« M. Thiers rendit ce salut, et dit :

« — Monsieur le comte, je ne puis vous parler que pour vous dire que je ne puis vous parler.

« — Je le comprends, répondit M. de Bismarck.

« — Je ne passe ici, ajouta M. Thiers, que pour aller chercher les instructions et demander les pouvoirs du gouvernement de mon pays. »

Après quelques paroles insignifiantes échangées encore, M. de Bismarck se retira. Quelques instants après, M. de Moltke ayant prévenu M. Thiers que les ordres étaient donnés et qu'il pouvait passer, M. Thiers s'achemina vers le pont de Sèvres.

Arrivé là, il attendit la réponse à la seconde dépêche (la première n'avait pas été reçue, paraît-il) qu'il avait expédiée au général Ducrot pour lui demander le passage à travers les lignes françaises.

Dès son entrée à Paris, M. Thiers allait voir le général Le Flô, puis il se rendait à l'hôtel des affaires étrangères. Il exposait là le but de sa mis-

(1) Voy. *Récits de l'insurrection*, par M. Aug. Boucher (Orléans, 1871).

sion aux membres du gouvernement, et se retirait dans la chambre qui lui avait été préparée au palais du quai d'Orsay.

Le lendemain, il regagnait Versailles à travers les lignes prussiennes, et alors avaient lieu entre lui et M. de Bismarck ces entrevues qu'il devait faire connaître dans son rapport daté de Tours, 9 novembre, et que nous donnons plus loin *in extenso* (1).

On verra, par la lecture de ce document, que l'armistice proposé était plus qu'à demi obtenu lorsque la nouvelle de la journée du 31 octobre arrivant au camp prussien modifia aussitôt et totalement les dispositions de M. de Bismarck. Après avoir triomphé de plus d'une exigence du chancelier de la Confédération, M. Thiers croyait toucher au but poursuivi, lorsque M. de Bismarck, *inquiété et préoccupé*, lui annonça la constitution d'un nouveau gouvernement parisien. Dès lors, tout fut dit. M. de Bismarck allait exiger des conditions plus dures, refuser le ravitaillement, réclamer une *position militaire dans Paris, un fort, plus d'un peut-être*. Les négociations étaient rompues, et la Prusse prenait, une fois encore, devant le monde et devant l'histoire, la responsabilité de cette guerre à outrance que conseillait alors M. Guizot et que M. Gambetta allait exécuter lui-même.

M. de Moltke, partisan de la guerre acharnée, triomphait, et M. de Bismarck dont M. Thiers disait, après ses entretiens : *C'est un sauvage plein de génie*, comprenait que la Prusse devenait responsable de tout le sang nouveau qu'on allait verser. Mais le cuirassier diplomate ne devait pas longtemps conserver de tels scrupules.

Le dimanche 6 novembre 1870, le *Journal officiel* publiait la note suivante :

« Les quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, avaient pris l'initiative d'une proposition d'armistice à l'effet de faire élire une Assemblée nationale.

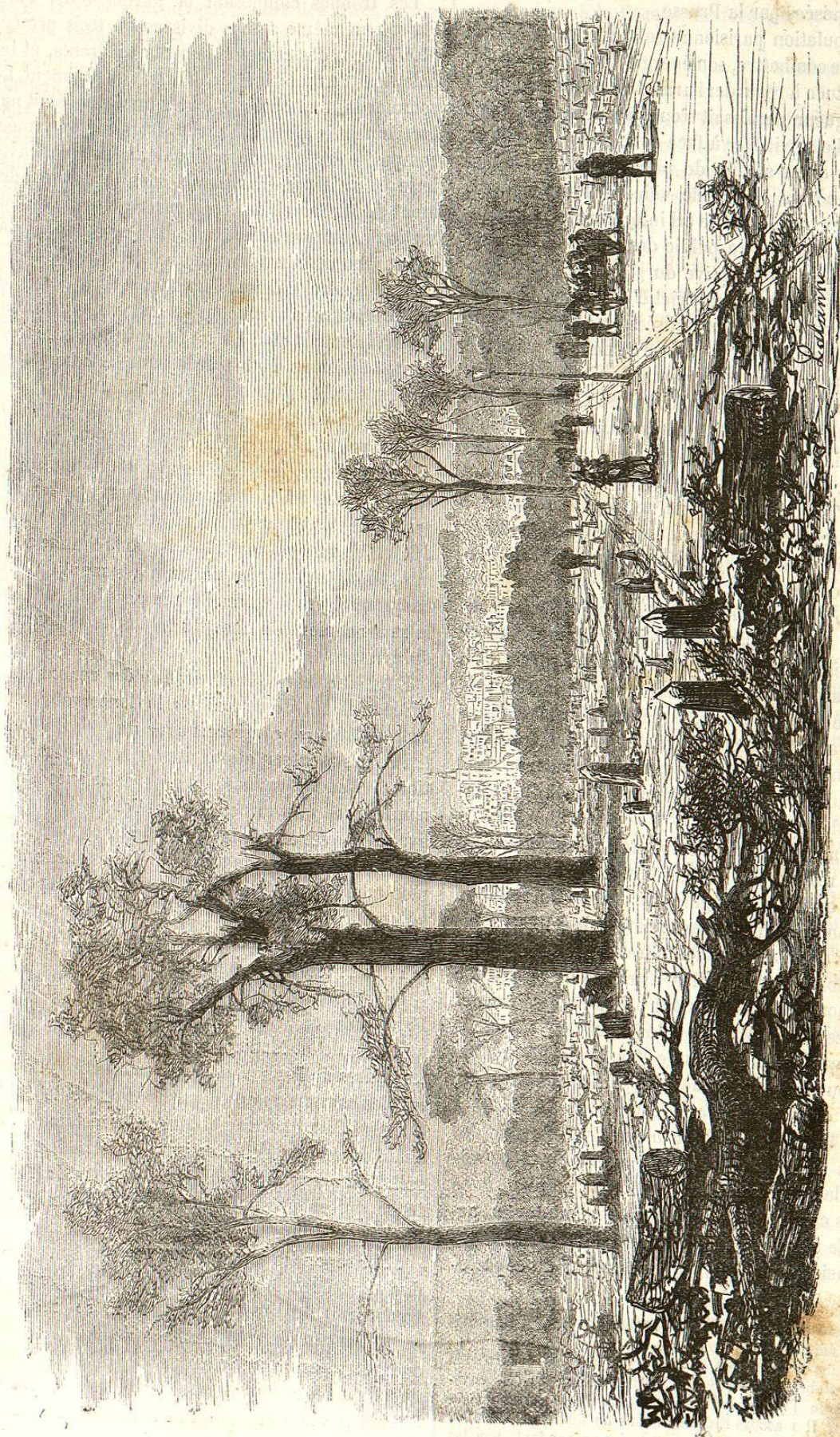
« Le gouvernement de la défense nationale avait posé ses conditions, qui étaient : le ravitaillement de Paris et le vote pour l'Assemblée nationale par toutes les populations françaises.

« La Prusse a expressément repoussé la condition du ravitaillement ; elle n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves le vote de l'Alsace et de la Lorraine.

« Le gouvernement de la défense nationale a décidé, à l'unanimité, que l'armistice ainsi compris devait être repoussé. »

Ce même jour à midi, un envoyé du gouvernement français se rendait à Versailles, pour signifier le refus voté la nuit précédente par les membres du

(1) Voir aux *Documents complémentaires*, cette pièce capitale.



LE SISEP DE PARIS. — Avenue du bois de Boulogne, vue prise à la porte d'Auteuil.

gouvernement de la défense nationale, des conditions imposées par la Prusse.

La population parisienne retrouva, avec la nécessité de combattre, son énergie dernière. Elle s'était habituée à regarder l'armistice comme possible et sa vigueur paraissait s'en être détendue, mais dès qu'elle se vit face à face avec le devoir, elle se redressa et un souffle de patriotisme profond et vrai, parcourut la grande ville. « Et maintenant, aux armes ! » tel était le cri intérieur des consciences et le mot d'ordre public des citoyens. On peut dire que la période active du siège de Paris commença au lendemain du rejet d'armistice. Les gardes nationales furent organisées en compagnies de guerre. Jusqu'alors, le gouvernement n'avait fait appel, pour former ces compagnies mobilisées, qu'au patriotisme des volontaires. C'était là une mauvaise méthode. Bien des gens, sans cependant se faire inscrire comme volontaires, étaient prêts à marcher à l'ennemi, lorsque le signal en serait donné. Tous les bataillons ne demandaient qu'à combattre. Dans une réunion des chefs de bataillon qui avait eu lieu peu de jours avant le 31 octobre, place Vendôme, dans la petite salle de théâtre du club dit des *Mirlitons*, M. Langlois, commandant du 116<sup>e</sup> bataillon, avait justement affirmé ce fait en engageant le gouvernement à se servir enfin de la garde nationale. C'est dans cette réunion, présidée par M. Jules Favre, que Gustave Flourens avait été interpellé par le général Tamisier, commandant en chef de la garde nationale, au sujet des nombreux galons que portait le chef du 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires.

Le 9 novembre, un décret était rendu, annulant l'arrêté relatif aux volontaires et ordonnant la création de quatre compagnies de guerre dans chaque bataillon armé de la garde nationale (1). Ces compagnies de guerre devaient être de 100 ou 125 hommes selon que le bataillon avait moins ou plus de 1,200 hommes. Elles étaient prises successivement dans ces catégories : 1<sup>o</sup> volontaires ; 2<sup>o</sup> célibataires ou veufs sans enfants de 20 à 35 ans ; 3<sup>o</sup> célibataires ou veufs sans enfants jusqu'à 45 ans ; 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup>, mariés ou pères de famille de 20 à 35, de 35 à 45 ans. Tous les bataillons n'étant pas fournis des mêmes armes, l'échange des armes entre bataillons allait être commencé le 12, de manière à ce que les compagnies de guerre fussent toutes armées de fusils à tir rapide (2). Un décret allait bientôt appeler à l'activité les jeunes gens du départe-

(1) Beaucoup de bataillons ne purent être armés. Ils servirent de bataillons de terrassiers.

(2) Dans son discours à l'Assemblée sur les événements du 31 octobre, le général Trochu s'est étonné que les envahisseurs de l'Hôtel de ville fussent armés de carabines Remington. Il a accusé l'Internationale de les avoir fournies. Ces carabines avaient été distribuées cependant par les mairies.

ment de la Seine appartenant à la classe de 1870.

Les troupes composant la garnison de Paris étaient en même temps divisées en trois armées placées sous des commandements différents, et les bataillons de mobiles étaient formés en régiment. Le commandant en chef des forces militaires était naturellement le général Trochu. La première armée, composée de la garde nationale, infanterie, cavalerie et artillerie (l'artillerie, sous le commandement de M. Schœlcher était encore en voie de formation), cette première armée était commandée par le nouveau commandant en chef de la garde nationale, le général Clément Thomas ; la deuxième armée comprenait trois corps sous les ordres des généraux Vinoy, Renault et d'Exéa ; la troisième, composée de sept divisions, était placée sous le commandement spécial du gouverneur de Paris.

En même temps que ces mesures militaires étaient prises, des arrêtés de M. Magnin, ministre de l'agriculture, faisaient réquisition de tout bétail existant dans Paris, puis déclaraient que les chevaux, mulets et ânes destinés à la boucherie seraient désormais achetés par l'État et que la viande serait mise en vente dans chaque arrondissement de Paris en quantité proportionnelle à la population. C'était le rationnement du cheval après celui du bœuf et du mouton.

En même temps, la fabrication des canons par le génie civil, les usines Cail ou le Conservatoire des Arts-et-Métiers, continuait avec une véritable activité. Les représentations dont le produit était destiné à offrir des canons à la défense se succédaient nombreuses et courues du public. La lecture du livre de Victor Hugo, les *Châtiments*, organisée par la société des Gens de lettres avec le concours des plus admirables artistes, donnait trois représentations fructueuses. Une sorte de fièvre nouvelle s'emparait de la population surexcitée, irritée par le refus brutal de l'armistice.

Le jour où, dans la salle Saint-Jean, le maire de Paris, entouré de MM. Hérisson et Clamageran, ses adjoints, de M. Mahias, secrétaire général, de tous les maires de Paris et d'un certain nombre de maires des communes des départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, proclama le résultat du scrutin des élections municipales, ce résultat fut accueilli par les acclamations de l'assistance qui se pressait dans la salle et par les cris répétés de : *Vive la République !*

Pour répondre à l'impatience de la foule répandue au dehors, MM. Hérisson et Clamageran, accompagnés des maires de Paris, se rendirent ensuite sur la place et, du haut de l'estrade qui y avait été dressée, annoncèrent le résultat du vote, au milieu des acclamations. Paris à cette heure, ne doutait pas de son salut et de celui de la France.

La nomination du nouveau général de la garde

nationale, M. Clément Thomas, avait été favorablement accueillie, excepté par ceux qui, dans le désastre de 1870, se souvenaient encore des luttes civiles de juin 1848. Ancien soldat, ancien représentant du peuple, compromis dans le complot des sous-officiers de Lunéville, accusé et condamné d'avril 1834, Clément Thomas, depuis écrivain du *National* avait derrière lui un passé probe, viril et républicain. Représentant de la Gironde et colonel, en 1848, de la 2<sup>e</sup> légion de la garde nationale, il avait, après le 15 mai, où énergiquement il défendit la loi, succédé au général Courtais dans le commandement en chef de la garde nationale de Paris. C'est lui qui, du haut de la tribune, appelait la croix de la Légion d'honneur un *hochet de la vanité* et dont la parole s'éleva, avant tous, contre Louis Napoléon Bonaparte. Il avait payé de l'exil cette courageuse attitude et, retiré à Maestricht, il avait vécu, en cultivant une petite terre et en donnant asile et secours aux compagnons de proscription. Dès que la République avait été proclamée, Clément Thomas, quittant ce coin de terre, était venu à Paris. Il voulait, non une part au pouvoir, mais une place au combat. On l'avait nommé commandant d'un secteur, puis général en chef de la garde nationale.

Le général Tamisier en se retirant devant lui, adressait l'ordre du jour suivant aux gardes nationales de la Seine :

Paris, 3 novembre 1870.

« Le général Clément Thomas a été appelé au commandement supérieur de la garde nationale. J'avais accepté comme une très-lourde tâche ces difficiles fonctions ; je n'ai pas hésité à les quitter le jour où j'ai vu le gouvernement placer à côté de moi, avec le titre d'adjutant-général, le citoyen que je regarde comme le plus capable de les bien remplir. Il occupera avec plus d'autorité, de vigueur et de science militaire la position que j'ai traversée avant lui. Mais il ne rendra pas plus de justice que moi à cette généreuse armée de la garde nationale parisienne, à ces soldats que l'amour de la patrie a seul formés en quelques semaines. L'insigne honneur d'avoir été un instant leur commandant en chef est bien au-dessus de toutes les ambitions de ma vie. C'était encore un trop grand honneur pour moi que de transmettre des ordres à ces illustres officiers généraux des secteurs de l'enceinte, lorsque j'aurais voulu leur obéir.

« Je regrette d'avoir fait trop peu pour le gouvernement de la défense nationale. Je l'aime et le respecte, parce qu'on ne saurait soupçonner son désintéressement, parce qu'il a été libéral à une époque qui semblait vouée à la dictature, calme et confiant dans l'avenir au milieu des ennemis et des revers. Il lui a été donné de nous faire oublier par

moment les douleurs de la patrie, en nous permettant d'entrevoir ce que la République apporterait un jour à la France, de force, de grandeur et de liberté.

« TAMISIER. »

Et le général Clément Thomas, dès le premier jour, avertissait ses soldats des qualités de discipline et d'abnégation qu'il n'allait point cesser de leur demander, d'exiger d'eux, pour le salut public et l'honneur de Paris :

« Gardes nationaux de la Seine, — disait-il dans son ordre du jour, — appelé pour la seconde fois, et après vingt-deux ans d'intervalle, à l'honneur insigne de vous commander, j'ai accepté, sans présomption comme sans faiblesse, ces fonctions difficiles, parce que je sais le concours que trouvera toujours dans votre patriotisme un chef pénétré de ses devoirs, et qui saura s'inspirer de votre esprit.

« Mon seul regret est de n'avoir pu décider le patriote éprouvé que je remplace à conserver son commandement.

« La crise que nous traversons, mes chers camarades, crise dont vous connaissez les causes et les auteurs, est une de celles où une nation doit périr ou se régénérer par un effort sublime.

« Cet effort, vous êtes résolus à le tenter : et aujourd'hui qu'un vote librement exprimé prouve la confiance que peuvent mettre en vous les citoyens éminents auxquels vous avez confié le soin de vos destinées, préparons-nous à cette action décisive que vous appelez de tous vos vœux.

« Votre vieux général sera toujours heureux et fier de marcher à votre tête ; mais n'oubliez pas que, dans les épreuves qui nous sont réservées, le courage personnel ne saurait suffire ; il faut y joindre ce qui constitue la véritable force d'une armée : la discipline, l'esprit d'ordre et, ce qui résume peut-être toutes les vertus, l'abnégation élevée jusqu'au sacrifice.

« Union ! Confiance ! et Vive la République !

« Le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine,

« CLÉMENT THOMAS.

« Paris, le 4 novembre 1870. »

Cette proclamation fut bien accueillie, et lorsque sur la place de l'Hôtel-de-Ville et plus tard sur la place Vendôme, le nouveau général passait en revue les troupes soumises à son commandement supérieur, on saluait ce vieillard robuste qui parcourait le front des bataillons, calme, droit sur la selle tigrée de son cheval, portant la main à son képi et inclinant sa tête blanche devant les soldats-citoyens.